



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***25087865***Déposé au greffe
du tribunal de l'entreprise de Liège

02 JUL, 2025

Greffe
Division NeufchâteauN° d'entreprise : **0754 809 062****Nom**(en entier) : **Régie des Quartiers de la Salm**(en abrégé) : **RQS**Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Rue de l'Hôtel de ville, 5 - 6690 Vielsalm****Objet de l'acte : Démissions - Admissions et Modification statutaire**

1) Démissions - Admissions au sein de l'organe d'administration

L'assemblée générale réunie le 03/06/2025 a acté la démission des administrateurs suivants :

L'assemblée générale acte la démission des administrateurs suivants :

-Monsieur CORNELIS Michel, Rue des Maies 112 à 6600 Bastogne, né le 11/05/1954 à Soy, 54051130351 ;

-Monsieur GERARD Stéphane, Rue des papillons 78 à 5364 Schaltin, né le 18/07/1973 à Bastogne, 73071803537 ;

-Madame Galina NEFEDOVA, Cahay 67 à 6690 Vielsalm, née à Chasavurt (Fédération de Russie) le 28 août 1981, 81082853096 ;

-Madame VAN DAELE Delphine, Rue des Hêtres, 157 à 6600 Bastogne, née le 27 avril 1982 à Bastogne, 82042724813 (qualité de représentant permanent de la SLP de la Haute-Ardenne)

L'assemblée générale décide de nommer les administrateurs suivants :

-Madame FUSILLO Angélique, Cahay 69 à 6690 Vielsalm, née le 22 janvier 1987 à Malmedy, 87012236038 ;

-Monsieur LEGRAND Christophe, Mabompré 97 Z à 6660 Mabompré, né le 21 août 1977 à Bastogne, 77082106204 ;

-Madame LUXEN Mélanie, Joubiéval 28E à 6690 Vielsalm, née le 09 mars 1984 à Verviers, 84030914017.

L'assemblée générale acte le changement suivant au niveau du représentant permanent de l'administrateur suivant :

-Monsieur LEGRAND Christophe, Mabompré 97 Z à 6660 Mabompré, né le 21 août 1977 à Bastogne, 77082106204, est à présent le représentant permanent de la SLP de la Haute Ardenne, Numéro d'entreprise : 0404.356.673, Avenue Roi Baudoin 69 à 6600 Bastogne.

À la place de Madame VAN DAELE Delphine, Rue des Hêtres, 157 à 6600 Bastogne, née le 27 avril 1982 à Bastogne, 82042724813.

2) Modification statutaire :

L'assemblée générale décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés, de modifier l'article 27 des statuts de l'ASBL.

L'article 27 des statuts de l'ASBL est modifié comme suit :

« L'organe d'administration peut déléguer, sous sa responsabilité, la gestion journalière de l'association, avec l'usage de la signature y afférente, à l'un ou plusieurs de ses membres ou à un tiers.

Si les délégués à la gestion journalière sont plusieurs, ils agissent individuellement, conjointement ou collégalement suivant la décision de l'organe d'administration qui procède à la nomination.

La durée du mandat du délégué à la gestion journalière est de 6 ans renouvelable.

La gestion journalière comprend aussi bien les actes et les décisions qui n'excèdent pas les besoins de la vie quotidienne de l'association que les actes et les décisions qui, soit en raison de l'intérêt mineur qu'ils représentent, soit en raison de leur caractère urgent, ne justifient pas l'intervention de l'organe d'administration.

Dans tous les cas, les actes de gestion journalière ne dépassent pas 5.000 euros ».

Fait à Vielsalm, le 19/06/2025

Deblire Elie, administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2025 - Annexes du Moniteur belge